

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Villefranche-sur-Saône (69400)

Réponses de Denis Chaumat, au nom de la liste « Villefranche, Terre d'Avenir »

— le 03/03/2020 à 12:39 —

Question ouverte

Quels sont vos projets pour le développement d'un système vélo ? A l'occasion des élections municipales 2020, VUVIB propose à tous les candidats de s'engager sur 3 actions prioritaires à engager au plus tôt dès le début de mandat.

1. Une concertation active

• Mettre en place un Comité Vélo (pour des échanges entre élu(e)s, technicien(ne)s et usagers) se réunissant une fois par trimestre au niveau de la Ville et de la Communauté d'Agglomération.

• Appuyer sur l'expertise d'usage des associations cyclistes comme VUVIB dès les phases d'études des projets.

2. Réaliser un audit de « cyclabilité » de la Ville s'appuyant sur les résultats du Baromètre des Villes Cyclables 2019 de la FUB.

3. Mettre en place une « culture vélo » au cœur des collectivités

• Un(e) élu(e), référent(e) vélo.

• Un(e) chargé(e) de mission vélo pouvant être mutualisé(e) le cas échéant avec la Communauté d'Agglomération.

• La formation des agents (voirie, bâtiments...) à la prise en compte du vélo, par des formations internes ou externes.

• L'adhésion de la commune et de Communauté d'Agglomération aux réseaux d'échanges de collectivités comme le Club des Villes et Territoires Cyclables (CVTC).

Ces actions préalables permettront de mener un travail concerté de qualité qui facilitera la mise en place d'un Plan Vélo cohérent, sincère et financé

Ok sur la concertation active, elle s'inscrit dans nos propositions de participation citoyenne.

Est-il utile de faire un audit, alors que l'on connaît le (mauvais) résultat, je penche plutôt pour la mise en place d'un plan d'actions pluriannuel, accompagné si besoin par un cabinet spécialisé ou le spécialiste mode doux.

OK élu référent. Ok chargé de mission, plutôt avec une mission étendue à l'ensemble des modes doux.

OK formation des agents et adhésion de la commune à un réseau.

Le vélo est présent dans nos propositions pour Villefranche :

- p7, à travers l'idée de diviser les voies de circulation en trois types : voies de transit, pour traverser la ville, sur lesquelles la règle doit être une piste cyclable séparée de la voie voiture, des voies de desserte pour les autres voies où la zone 30 doit être généralisée, dans le cadre de voies de circulation mixte piéton, vélo et automobile (avec une signalétique adaptée), et enfin les voies de la trame verte (transformation d'un réseau de rues quadrillant la ville en "parc", réservé hors riverains aux piétons et modes doux.

- p15, pour les garages à vélos et arceaux, dans la rue, près des lieux fréquentés, mais aussi dans les écoles, collèges, lycées, pour inciter les jeunes à les utiliser dès le plus jeune âge

- p15, pour la mise en place de service de prêt de vélos/vélos électriques pour montrer son intérêt aux caladois.